

**Communiqué**  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

# Le CNA et la FCCF lancent la Résidence en gestion culturelle 2026 pour les professionnel·le·s des arts de la scène

**Ottawa, le 11 mai 2026** – Le Centre national des Arts (CNA) et la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) lancent la **Résidence en gestion culturelle 2026** à l'intention des **professionnel·le·s des arts de la scène en francophonie canadienne et acadienne**.

Pour une troisième année, cette occasion de perfectionnement permettra aux professionnel·le·s, administrateur·trice·s et gestionnaires culturel·le·s d'améliorer leurs pratiques, d'élargir leur réseau, de dialoguer avec des artistes invité·e·s, d'échanger des connaissances et de bénéficier de l'expertise du CNA pour développer leurs compétences. Depuis sa création en 2024, la Résidence en gestion culturelle a accueilli 30 participant·e·s provenant de 9 provinces et de 2 territoires.

Pendant une semaine, du 30 novembre au 4 décembre 2026, les participant·e·s seront convié·e·s au CNA, à Ottawa, pour prendre part à un parcours stimulant. Avec le soutien de la FCCF, le CNA prendra en charge tous les frais de participation, de transport et d'hébergement, ainsi que les indemnités journalières.

## Un appui précieux au secteur artistique et culturel francophone

« Dans un contexte où la solidarité entre les institutions culturelles et le secteur artistique n'a jamais été aussi essentielle, je crois profondément au rôle du CNA comme force mobilisatrice, indique **Annabelle Cloutier, présidente et cheffe de la direction du CNA**. Le renouvellement de cette entente en est la preuve : nous sommes aux côtés des communautés franco-canadiennes et acadienne, en tant que partenaire actif de leur développement. La Résidence incarne cet engagement en misant sur le perfectionnement des gestionnaires culturel·le·s. Investir en eux, c'est investir dans tout un écosystème qui stimule la vitalité des communautés artistiques francophones partout au pays. »

**Nancy Juneau, présidente de la FCCF**, se réjouit également de cette initiative. « Nous sommes enchantés de voir cette initiative mobilisatrice se renouveler pour une troisième année. Cette mesure positive est le reflet de l'engagement actif et concret du CNA envers le milieu culturel de la francophonie en situation minoritaire. La Résidence soutient spécifiquement les gestionnaires culturel·le·s de nos milieux partout en francophonie canadienne et acadienne, et contribue à

renforcer leurs compétences, à favoriser le partage d'expertises et à consolider leurs liens professionnels. Ce sont autant de retombées positives durables qui dynamisent les pratiques et qui soutiennent la vitalité des communautés. »

La Résidence en gestion culturelle est une mesure positive du CNA mise en place dans le cadre de l'[Entente de collaboration](#) pour le développement des arts et de la culture des communautés francophones en situation minoritaire. L'Entente de collaboration rallie la FCCF et six institutions fédérales signataires, soit le Centre national des Arts, le ministère du Patrimoine canadien, le Conseil des arts du Canada, la Société Radio-Canada, l'Office national du film et Téléfilm Canada. Elle favorise la recherche de solutions à des enjeux communs et la mise en œuvre de mesures positives concrètes pour favoriser l'essor des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne.

## Un parcours axé sur les besoins du milieu

Au cours de la Résidence en gestion culturelle, les participant·e·s pourront, entre autres :

- prendre part à des échanges spécialisés sur des sujets clés, tels que la gestion des ressources humaines, le financement et la communication ;
- interagir avec des professionnel·le·s du CNA et des bailleurs de fonds pour partager des expériences et développer des réseaux durables ;
- intégrer des principes d'équité, de diversité et d'inclusion dans les pratiques professionnelles ;
- explorer des stratégies innovantes pour engager et fidéliser des publics diversifiés et adopter des pratiques accessibles et écoresponsables ;
- travailler à l'élaboration d'un plan d'action personnalisé tout en intégrant les apprentissages de la Résidence.

Pour être admissibles, les personnes intéressées doivent travailler pour un [membre de la FCCF](#) ou pour l'une de leurs organisations membres, être citoyennes ou résidentes permanentes canadiennes, et avoir une adresse professionnelle dans une province ou un territoire du Canada autre que le Québec.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature avant le 1<sup>er</sup> juin 2026 sur le [site web du CNA](#). Le CNA communiquera avec les candidat·e·s sélectionné·e·s le 22 juin 2026.

## La Fédération culturelle canadienne-française

Depuis près de 50 ans, la [Fédération culturelle canadienne-française](#) (FCCF) est la voix politique du secteur artistique et culturel franco-canadien et acadien, qui emploie 36 100 personnes et génère plus de 6 milliards de dollars au PIB annuel du Canada. Basée à Ottawa, elle défend les intérêts de ses 22 membres, représentants de leur province, de leur territoire ou d'une discipline artistique. La FCCF est porteuse des grands projets [PassepART](#), [ImmersART](#), [La ruchée](#), [L'accélérateur TADA](#), [La bande numérique](#) et [Culture d'entreprise](#).

## Le Centre national des Arts du Canada

Le [Centre national des Arts du Canada](#) (CNA) est un carrefour des arts de la scène multidisciplinaire et bilingue. Comme diffuseur, créateur, producteur et coproducteur, il propose

une offre artistique des plus variées dans chacun de ses volets de programmation – orchestre du CNA, danse, théâtre français, théâtre anglais, théâtre autochtone, et musique populaire et variétés – et cultive la prochaine génération d’artistes et d’auditoires à l’échelle du pays. Le CNA est situé dans la région de la capitale nationale sur le territoire non cédé de la Nation anichinabée algonquine.

– 30 –

**Source :**

Josiane Roulez  
Directrice des communications  
Fédération culturelle canadienne-française  
[communications@fccf.ca](mailto:communications@fccf.ca)